

tenue par Monsieur DELESALLE, Président(e) du Tribunal
En présence de Madame TAUVERON, Greffière

En Visioconférence

08 heures 00 (Heure de Nouméa) et à 9h (heure de Wallis et Futuna)

01) DOSSIER N° 2600454 RAPPORTEUR: Monsieur Hubert DELESALLE

Titre de l'affaire REFERE PRECONTRACTUEL : demande d'annuler la décision par laquelle l'Etat a rejeté l'offre que la société RH PLATRE a déposé pour l'attribution du marché de travaux en vue de la construction et la réhabilitation du lycée d'Etat de Wallis et Futuna ainsi que la procédure d'appel d'offre initiée par l'Etat.

Nom des parties

Demandeur RH PLATRE
Défendeur ADMINISTRATEUR SUPERIEUR DES ILES WALLIS ET FUTUNA

Représentants des parties

SELARL LOIC PIEUX

Arrêté le 13/05/2026

Le juge des référés, Hubert Delesalle

